

COURTISANE, PROSTITUÉE, MAÎTRESSE, COMPAGNE : PEUT-ON TRADUIRE LE TERME *HETAIRA* ?

Boris DELIENS

Diplômé du master d'histoire et anthropologie de l'Antiquité
Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne
UMR 8210 ANHIMA

Cécilia LANDAU

Docteure en philologie classique
Université de Strasbourg
UR 3094 CARRA

RÉSUMÉ

La traduction du substantif *ētaipa*, dont le sens premier signifie « compagne » ou « amie », varie énormément. Il existe plus d'une dizaine de traductions en français de ce terme, souvent automatiquement traduit par « courtisane », en plus de l'utilisation de la translittération *hetaira* ou de l'adaptation du mot grec, *hétaïre*. Si l'on sort des conventions académiques, nous pouvons en trouver d'autres : copine, petite amie, chérie... Pourtant, aucune solution n'apporte satisfaction et ne recoupe la richesse des utilisations du mot par les sources. Il s'agit de recenser les termes les plus utilisés et d'interroger leur pertinence, à la lumière des sources grecques et de leur contexte. S'il est habituellement nécessaire de ne pas se contenter d'une translittération, surtout à une époque où les textes anciens sont de moins en moins lus en langue originale, il existe un risque de perdre les nuances nécessaires à la compréhension de la notion et de tendre parfois vers la caricature.

MOTS-CLÉS

Athènes,
traduction,
hetaira,
courtisane,
prostitution,
citoyenneté.

“COURTESAN”, “PROSTITUTE”, “MISTRESS”,
“FEMALE COMPANION”: CAN THE TERM
HETAIRA BE TRANSLATED?

The translation of the noun *ētaipa*, whose original meaning is 'female companion' or 'female friend', varies enormously. There are more than a dozen French translations of the term, which is often automatically translated as 'courtesan', in addition to the use of the transliteration *hetaira* or the adaptation of the French word, *hétaïre*. If we take a look outside of academic usage, we can find other terms similar to 'girlfriend': *copine*, *petite amie*, *chérie*, etc. However, none of these solutions is satisfactory, nor does it reflect the wealth of uses of the word in the source literature. The aim here is to identify the most commonly-used terms and to examine their relevance in the light of the Greek sources and their context. While it is usually necessary to go beyond transliteration, especially at a time when ancient texts are being read less and less in their original language, there is a risk of failing to grasp the nuances needed to understand the concept, and sometimes tending towards caricature.

KEYWORDS

Athens,
translation,
hetaira,
courtesan,
prostitution,
citizenship.

L'objectif du présent article est de discuter des différents termes employés en français pour traduire le mot *hetaira* et de réfléchir à une ou deux traductions plus appropriées afin de coller au plus près des sources grecques. Le point de départ de notre discussion vient d'un constat sur la pauvreté de la traduction la plus utilisée, «courtisane», qui nous semble datée et qui renvoie immédiatement à la prostitution, en plus de limiter la réflexion sur le sujet. Cette dernière a d'ailleurs tendance à être remplacée en Angleterre et aux États-Unis par le terme «*sex worker*».

Le terme *hetaira* (ἡταιρα) signifie dans un premier temps la «compagne», l'«amie» [1]. Il est le féminin d'*hetairo*s (ἡταιρος), le «compagnon» [2]. Le mot au féminin est attesté sous plusieurs formes depuis Homère : *hetarè*, *hetairè* ou *hetaira* (ἡτάρη [3], ἡταίρη [4], ou ἡταίρα [5]). Il existe également *hetairis* (ἡταιρίς), surtout employé au pluriel générique (l'ouvrage d'Apollodôros sur les *hetairai* d'Athènes s'intitule le *Peri tōn Athēnēsin Hetairidōn*, Περὶ τῶν Ἀθήνησιν Ἡταιρίδων [6]), et *to hetairidion* (τὸ ἡταιρίδιον), dont la plus ancienne attestation se trouve chez Ménandre [7].

Les Anciens emploient également *hetaira* pour indiquer la situation d'une femme non-citoyenne auprès d'un homme de l'élite. Cette situation est caractérisée par la relation interpersonnelle qu'elle désigne, mais ne révèle ni un statut social reconnu par les institutions ni un statut professionnel [8]. Il s'agit donc d'une fréquentation ponctuelle, par exemple lors d'un festival religieux ou d'un *symposion*, ou bien régulière, dans un cadre plus intime, voire d'une vie en concubinage exclusif.

L'histoire du genre et des sexualités est un outil majeur pour définir ce que signifie une *hetaira* et pour avoir des clés de compréhension pour traduire le terme. Les «systèmes de genre antiques», selon l'expression employée par S. Boehringer, ne reposent pas sur les identités de genre et les orientations sexuelles, qui sont des constructions récentes dans l'histoire de l'humanité. Ce sont d'autres critères qui modèlent les pratiques sexuelles, comme la citoyenneté de l'homme et la non-citoyenneté de la femme dans notre cas. De plus, l'anthropologie appliquée à l'histoire ancienne incite à ne pas nous contenter d'un texte écrit, mais à reprendre toutes les dimensions du contenu et de sa création. S. Boehringer explique que le chercheur «doit par conséquent non seulement relativiser les catégories actuelles du sexe et du genre, mais également celles des pratiques énonciatives [9]». Il est par conséquent important d'avoir une conscience accrue du contexte dans lequel le mot *hetaira* est employé.

Pour comprendre ce qu'est une *hetaira*, il est nécessaire de se confronter aux deux difficultés principales du sujet : d'une part, l'existence du mot sur toute la période grecque, des premiers textes de l'époque archaïque à l'époque byzantine, qui couvrent plusieurs genres littéraires (rhétorique, comique, philosophique, etc.) et selon des intérêts variés de la part des auteurs ; d'autre part, la grande diversité des relations entretenues par les personnes impliquées, de compagne à petite amie professionnelle, qui rend compliquée la création d'une définition simple et, de ce fait, une traduction unique.

[1] Bailly, s. v. «ἡταίρα» ; Liddell-Scott, s. v. «ἡταίρα» ; Chantraine 2009, s. v. «ἡταίρα» et «πέρνημ».

[2] L'*hetairo*s nécessite une discussion en soi et dépasse l'objet d'étude du présent article. Si, étymologiquement, le mot recouvre un sens similaire au féminin, les deux substantifs ne renvoient pas aux mêmes réalités anciennes. Comme le note L. McClure, le terme est peu utilisé pour désigner l'amant d'une femme (McClure 2003, p. 11-12) alors que l'un des deux sens principaux de *hetaira* met en lumière le lien interpersonnel entre un homme et une femme de statuts différents. Les personnes qualifiées par le masculin *hetairo*s sont en effet des citoyens, alors que les *hetairai* sont en grande partie exclues de la citoyenneté.

[3] Homère, *Iliade*, IV, 441.

[4] Homère, *Iliade*, IX, 2.

[5] Homère, *Iliade*, XI, 2.

[6] Athénée, *Deipnosophistes*, XII, 586 a.

[7] Ménandre, *L'Arbitrage*, 985.

[8] Une discussion sur les notions de «statut professionnel», de «travail» ou de «métier» va au-delà du périmètre de notre discussion. Les travaux de G. Glotz (Glotz 1920) ou P. Herfst (Herfst 1922) sont datés, mais donnent une première approche. Plusieurs ouvrages sont parus sur le sujet en lien avec des thématiques précises. Pour l'esclavage, nous avons consulté les travaux de J.-P. Vernant et P. Vidal-Naquet, (Vernant & Vidal-Naquet 1988) ainsi que ceux d'Y. Garlan (Garlan 2007).

[9] Boehringer 2005, p. 85.

Le mot ne s'applique pas uniquement à une femme au moment où elle se trouve en relation avec quelqu'un et peut s'appliquer également dans le cas contraire. Il s'agit d'une perception subjective émise par un autre individu, généralement participant au discours dominant. Dès lors, l'énonciateur peut considérer qu'une femme reste *hetaira* entre deux relations, selon le contexte discursif. Par conséquent, faire un bilan sémantique du mot dans l'ensemble des contextes historiques, géographiques et énonciatifs éloignerait du présent sujet.

En raison de cette diversité, la traduction du substantif *hetaira* s'avère vite être un casse-tête pour trouver une traduction satisfaisante du mot en français. Une petite dizaine de mots coexiste, en plus de la translittération *hetaira* et de l'adaptation hétaire. Le recours au langage familier en ajoute encore d'autres : la copine, la petite amie, la chérie... Certaines de ces femmes appartiennent effectivement ou ont appartenu au monde prostitutionnel. D'autres ont été appelées ainsi afin de les insulter (que la critique aille contre ces femmes ou contre les citoyens qu'elles fréquentent), mais ce lien entre prostitution et *hetaira* n'est pas un automatisme, rendant caduque de *facto* la traduction la plus utilisée en français, «courtisane». Ce rapprochement s'exerce fortement dans la littérature secondaire ainsi que dans l'évolution du terme *hetaira*. En grec moderne, dans la *katharevousa*, le mot a d'ailleurs uniquement le sens de prostituée. Il est utilisé comme synonyme ou euphémisme d'un autre mot usité dans la Grèce ancienne, *pornè* (πόρνη), la prostituée.

Le vocabulaire français regorge de mots appartenant au monde prostitutionnel : la «fille» (qu'elle soit de joie, des rues, publique, de mauvaise vie ou de compagnie), la «marchande d'amour», la «fleur de trottoir», la «grisette», la «baladeuse» ou la «lorette», autant de termes qui désignent, de manière plus ou moins imagée, les prostituées. Cependant, même pour désigner une *hetaira* qui exerce ou a exercé cette activité, il n'est pas aisément de trouver un mot pour les traducteurs. Si quelques mots sont restés dans le vocabulaire courant pour désigner une prostituée ou pour insulter une personne dont la prostitution n'est pas le métier, comme la «pute» ou la «putain» (qui lui-même est davantage employé comme interjection dans notre quotidien que pour désigner une prostituée), le vocabulaire français ne crée plus de nouveaux mots depuis la fermeture des maisons closes en 1946. Les nouvelles formes de prostitution n'ont pas renou-

velé le vocabulaire français et entraînent un recourt à l'anglais, comme l'attestent *escort-girl*, *camgirl*, *call-girl*, *pute-girlfriend* ou *sugar baby*. La création récente de la «travailleuse» ou du «travailleur du sexe» s'est construite à partir de son équivalent anglais, «sex worker». Pour parler du passé, on a peu recours aux mots étrangers, mais on va préférer un vocabulaire inspiré des romans des XVIII^e et XIX^e siècles : horizontales, hétaïres, catins, demi-mondaines...

Comme en français, le vocabulaire grec peut avoir plusieurs sens, que l'on comprend selon le contexte énoncé. Ainsi, les utilisations du mot sont variées dans les sources grecques et le contexte est nécessaire pour en comprendre le sens. S'il est généralement accepté qu'on emploie un mot spécifique en français pour en traduire un autre en grec, comme les dictionnaires grec-français le proposent, *ἡταίρα* ne peut s'en contenter — comme c'est d'ailleurs souvent le cas en traduction. En effet, le mot désigne à la fois une réalité de relation, que l'on entend soit dans le sens d'«amie», soit dans celui de «compagne», mais aussi une réalité sociale concrète, notamment avec le monde de la compagnie, qu'elle soit tarifée ou non. Trouver une traduction qui s'accorde avec les deux réalités, relationnelle et sociale, semble particulièrement malaisé quand il s'agit ponctuellement d'insister sur l'une ou l'autre.

Devant ces difficultés, il peut être tentant de ne pas traduire le terme. À première vue, cela permet de sortir de l'embarras des multiples traductions qui entraînent leur lot de connotations. Cependant, ce refus de la traduction apporte d'autres problèmes : en ne traduisant pas, on sous-entend que tout le monde sait ce qu'est une *hetaira*. Il est alors possible à chacune et à chacun de choisir sa traduction, ce qui peut entraîner de mauvaises interprétations des sources anciennes.

Ces solutions diverses sont utilisées de manière inégale, certains mots étant omniprésents tandis que d'autres sont moins employés. Si l'utilisation d'hétaire a presque disparu de la littérature secondaire, le mot «courtisane», bien que lui aussi daté, continue d'être massivement utilisé. D'autres termes sont parfois utilisés à la place de ce dernier, que ces traductions s'appliquent à la réalité d'un contexte ou à un parti-pris moderne : ainsi, «travailleuse» ou «travailleur du sexe» convoque à la fois plusieurs décennies de combat pour faire reconnaître ce qui est considéré comme un métier par ses actrices ou acteurs et la

notion de travail, qui entraîne elle-même des débats importants pour l'Antiquité[10].

Ainsi, au vu de l'évolution rapide des études de genre, sur la sexualité et sur les femmes qui amènent à reconstruire le terme *hetaira* et à retravailler sous de nouveaux angles les sources grecques, plusieurs traductions peuvent cohabiter selon les années d'édition des sources. Les traducteurs font face à une multitude de possibilités : utilisation de différents termes, emploi d'un mot pour un autre, utilisation de traductions anciennes qui s'appuient sur un vocabulaire tout aussi ancien comme « fille », « hétère » ou « courtisane ». Ces différentes possibilités reflètent les avancées des questionnements autour de la sexualité et des femmes dans la recherche. Quels choix peut-on proposer pour obtenir une traduction appropriée, au plus proche du sens donné par le texte ?

Notre recherche se heurte à deux limites liées à l'état de nos sources. L'état parfois très fragmentaire dans lequel ces dernières nous sont parvenues peut avoir un impact sur la compréhension globale d'un passage. Le nom de Lénaitokystos n'est connu que par un passage chez Athénée, où elle est listée parmi une série de noms associés au mot *hetaira*[11], mais il n'y a aucun contexte pour avoir davantage d'informations. Au contraire, le discours du *Contre Nééra* nous est parvenu en intégralité, bien que nous ne connaissons pas l'issue du procès ni le discours de la défense[12].

En plus de la diversité de ces sources, et même si cela semble convenu de le rappeler, il faut noter que la majorité des sources sont littéraires et passent par un prisme athénien. Il y a quelques sources documentaires conservées sur des papyrus pour la période impériale et une partie du corpus littéraire fait référence à des femmes qui ont gravité autour d'hommes importants de la période hellénistique (les différents

Ptolémées ou Démétrios de Phalère, par exemple), mais une part importante des sources sont des textes écrits par des hommes d'Athènes ou qui ont un lien ou un intérêt pour cette cité. L'importance de la période classique se retrouve également chez les auteurs grecs de période impériale, comme Athénée, Alciphron ou Lucien[13]. Les auteurs chrétiens, lorsqu'ils souhaitent mentionner des *hetairai*, puisent également dans un passé athénien[14]. Il faut donc être conscient d'un certain athénocentrisme du corpus littéraire : le mot *hetairai* est d'abord et surtout compris à travers le prisme de ces sources athénienes. Il existe également de la documentation littéraire sous forme de papyrus et des inscriptions dans le corpus épigraphique[15]. La dernière étude sur trois inscriptions d'Asie Mineure (*Metropolis* 1, *TAM* V, 1 530 et *SEG* 67, 905) comportant une occurrence de *hetaira* date de 1955 et a été peu exploitée par la recherche[16]. Une étude plus récente en donne le contexte géographique sans s'intéresser au texte dans un *Bulletin épigraphique*[17], mais ces exemples restent isolés, donc difficiles à analyser et la plupart de la recherche se concentre sur les sources littéraires.

LES MOTS POUR LE DIRE

Nous recensons au moins une dizaine de possibilités de traduction, dont la plupart relèvent du vocabulaire amoureux[18]. Nous nous proposons de lister les termes les plus utilisés par la littérature secondaire et en ajoutons quelques autres, qui peuvent également être traduits par d'autres mots grecs, mais dont les contextes induisent l'utilisation de ce vocabulaire.

La plupart des termes présentés ci-dessous sont issus de nos parcours de lecture dans la bibliographie française, anglaise et parfois allemande. Quelques-uns sont des tentatives personnelles de traduction

[10] Comte 2010.

[11] Apollodore, *Aristophane de Byzance, Gorgias apud Athénée, Deipnosophistes*, XIII, 583 e.

[12] Passé à la postérité par son attribution à Démosthène et prononcé entre 343 et 340 avant notre ère, l'auteur du *Contre Nééra* (et l'orateur) est un citoyen nommé Apollodore, qui tente de démontrer que Nééra, esclave durant une partie de sa vie, a usurpé la citoyenneté, ce qui mettrait en danger l'ordre athénien. Tout son discours est orienté dans l'objectif de faire condamner celle dont il raconte la vie, de jeune esclave à Corinthe à épouse, selon ses dires, de citoyen athénien. De plus, l'objectif personnel d'Apollodore est d'attaquer indirectement le compagnon de Nééra, Stéphanos, pour venger sa famille (*Contre Nééra*, 1) – motif considéré comme légitime dans

les procès athéniens.

[13] Le livre XIII des *Deipnosophistes* d'Athènae fournit un grand nombre d'*hetairai* qui ont vécu à la période classique et au début de la période hellénistique.

[14] Clément d'Alexandrie mentionne par exemple Aspasie (*Stromates*, IV, 19, 122, 3), Laïs (*Stromates*, II, 20, 118, 2), Philainis (*Protreptique*, IV, 61, l. 10 – 11) ou Phryné (*Protreptique*, IV, 53).

[15] Pour les papyrus, cf. par exemple Cuvigny 2003, p. 374-389.

[16] Sokolowski 1955, p. 38; 83-84.

[17] Robert & Robert, 1981-1984, p. 376.

[18] Une étude terminologique des principaux mots en lien avec le terme *hetaira* à la période classique se trouve dans Landau 2018, p. 72-90.

(auquel cas nous l'indiquons par un astérisque), après avoir constaté la difficulté de trouver un mot satisfaisant. Au cours des années, les échanges avec nos professeur·es, nos collègues et nos étudiant·es, mais aussi avec le grand public, lors de différents échanges universitaires, conférences, séminaires, colloques ou moments plus informels, nous ont amenés à recenser la série de mots abordés ci-dessous, sans viser toutefois l'exhaustivité. Ainsi, nous n'abordons pas les termes rencontrés qu'une seule fois[19]. Nous avons regroupé parfois deux mots à la signification proche pour les étudier ensemble.

AMANTE/BIEN AIMÉE*

Utilisé le plus souvent pour traduire *érôménè* (ἐρωμένη), le substantif «amante» pourrait également être utilisé pour traduire le mot *hetaira*. Un certain nombre d'*hetairai* sont de plus associées à ce terme, comme Aspasie, *érôménè* de Périclès[20], Léaina, *érôménè* d'Harmodios[21]; Métaneira, *érôménè* de Lysias et d'Isocrate[22]; ou encore Blistichè, *érôménè* de Ptolémée Philadelphe[23]. Cette utilisation laisse penser que la fréquentation d'*hetairai* ne se réduit pas à une relation commerciale ou charnelle. De même, le vocabulaire des hommes fréquentés se tourne essentiellement vers l'univers amoureux[24], avec l'utilisation des termes *érastès* ou *érôs* (οὐραστής; οὐρως), l'amant, et du verbe aimer (ἐραῦν), sous sa forme active, passive et au participe οὐρων[25]. Cette présence du vocabulaire amoureux interroge le lien immédiat que la traduction «courtisane» entretient avec la prostitution.

«Amante» est une traduction utile pour mettre l'emphase sur le lien entre deux personnes et non sur l'aspect monétaire. Il sous-entend néanmoins une notion d'amour en plus d'un lien sexuel, ce qui peut vite s'avérer problématique par le risque d'essentialiser le concept de l'amour intemporel. Aussi, il n'est approprié

que pour traduire la situation des femmes qui sont en relation suivie avec un homme. Il en va de même avec le terme proche de «bien aimée», bien que ce dernier relève plutôt de l'usage littéraire et soutenu.

Il est, par ailleurs, intéressant de noter l'évolution de ce terme : notre étude des sources rejoint le constat de L. McClure, qui affirme que le mot est davantage employé chez les auteurs de période impériale[26]. Nous sommes tributaires du nombre important de sources transmises par Athénée dans le livre XIII des *Deipnosophistes* et de la manière dont il associe ces citations au mot *hetaira*.

AMIE

Le mot «amie» en français, que l'on trouve dans le Bailly après «compagne» pour traduire *hetaira*, pourrait nous satisfaire de prime abord du caractère ambigu du français qui joue sur un degré d'intimité sans préciser la présence ou l'absence de sexualité. Cependant, cette traduction est d'abord employée pour *philè* (φιλη). De plus, dans l'*Assemblée des Femmes*, pièce comique écrite par Aristophane en 392 avant notre ère, Praxagora, cherchant un alibi à donner à son époux pour justifier une sortie nocturne, mentionne une amie fictive enceinte qu'elle aurait aidée en la qualifiant de *hetaira kai philè* (έταιρα καὶ φίλη)[27]. Le contexte nous montre bien qu'il ne s'agit pas d'une *hetaira* en situation de relation avec un homme citoyen. La traduction d'*hetaira* par «amie» donnerait donc une «amie et amie». Ici, «compagne» ou «camarade» semblent plus appropriées.

De plus, on peut penser qu'il s'agit d'un euphémisme. En disant par exemple qu'Aspasie est l'amie de Périclès, nous avons très vite envie d'utiliser des guillemets, afin de noter une relation qui va au-delà de la simple amitié.

[19] Comme le mot «égérie», utilisé seulement à notre connaissance par V. Vanoyeke (Vanoyeke 1990, p. 57-60).

[20] Harpocration, *Lexicon in decem oratores Atticos*, A 249.

[21] Athénée, *Deipnosophistes*, XIII, 596 f.

[22] Athénée, *Deipnosophistes*, XIII, 592 b-c; 593 f pour Lysias; Athénée, *Deipnosophistes*, XIII, 592 b-c pour Isocrate.

[23] Athénée, *Deipnosophistes*, XIII, 576 e-f. Nous pouvons citer encore d'autres exemples, tels que Bacchis de Samos (Athénée, *Deipnosophistes*, XIII, 594 b-d); Théôris (Hesychius, *Lexicon*, Θ 446); Lagiska, *érôménè* elle aussi d'Isocrate (Athénée, *Deipnosophistes*, XIII, 592 b); Nikarète I (Athénée, *Deipnosophistes*, XIII, 593 f); Naïs (Lysias apud Athénée, *Deipnosophistes*, XIII,

592 c-d); Nééra, *érôménè* de Xénokleidès, d'Hipparque et de Phrynon (Athénée, *Deipnosophistes*, XIII, 593 f); de Phylakion (Gorgias apud Athénée, *Deipnosophistes*, XIII, 596 f) pour la période classique.

[24] Pour une analyse du vocabulaire amoureux entre les *hetairai* et leurs partenaires, à partir de l'*érôs*, la *philia*, l'*agapè* et l'*épithumia*, cf. Deliens 2024, p. 68-79.

[25] De nombreux exemples peuvent se trouver chez Landau 2018, p. 91-94, où il est fait également une étude rapide du vocabulaire amoureux associé à la figure de Laïs, *hetaira* pour laquelle il y a le plus de sources, toute période historique confondue.

[26] McClure 2003, p. 22-25.

[27] Aristophane, *Assemblée des femmes*, 528.

Comme avec «amante», l'«amie» traduit une notion qui peut être véhiculée par *hetaira*, mais il ne faudrait pas que le lecteur ou la lectrice lise la traduction en l'associant à un autre mot grec. L'ajout du mot *hetaira* entre parenthèses après le mot français permettrait de préciser ce point.

PETITE AMIE

Avec l'emploi hypocoristique de «petite», il n'y a plus d'ambiguïté sur la nature intime de la relation. Si l'on peut lui reprocher une certaine familiarité, P. Chantraine n'hésite pas à l'utiliser pour traduire facilement *hetaira* dans son *Dictionnaire étymologique de la langue grecque* (étrangement, non sous *hetaira*, mais sous *pornè*). Il écrit : «πόρνη f. "prostituée, putain" [...] dit d'une femme que l'on prostitue ou qui se prostitue, franchement différent (et plus péjoratif) de ἔταιρα "petite amie" [28]». Le terme, certes familier, convient plutôt bien à l'idée, au moins jusqu'au III^e siècle avant notre ère, d'une femme non-citoyenne qui fréquente un citoyen, et a le mérite de décrire la réalité d'une relation.

Toutefois, puisque le terme *hetaira* comporte des acceptations différentes, certains contextes ne permettent pas l'emploi de cette traduction pour chaque occurrence du corpus antique. S'il fonctionne bien pour décrire la relation amoureuse entre un homme et une femme dans le corpus littéraire, ce n'est pas le cas pour les autres types de relation (cf. l'exemple de Praxagora *supra*). De plus, rappelons que l'essentiel des sources provient d'Athènes ou est influencé par sa documentation. Dès lors, la traduction systématique par «petite amie» est biaisée par l'athénocentrisme. Il s'avère délicat de comprendre l'usage du terme dans tous les mondes grecs à toutes les époques simplement à partir de cette documentation littéraire et donc de cette traduction.

COURTISANE

Il s'agit du terme le plus souvent utilisé pour traduire *hetaira*, et ce dans la plupart des langues occidentales [29]. Plutôt vieilli, il fait référence à d'autres réalités et à d'autres époques, mais n'inspire plus

grand-chose aux oreilles contemporaines. Cette traduction est pourtant devenue automatique. Elle n'est cependant généralement pas définie, laissant la possibilité d'inclure la définition que l'on souhaite, en fonction de la culture générale ou des lectures de chacune ou chacun : version évoluée de la «vulgaire» prostituée, simple euphémisme pour éviter de parler crûment, équivalent antique de la courtisane vénitienne ou de la demi-mondaine française, sorte de geisha en cothurnes, les réalités de *l'hetaira* antique se superposent avec des concepts issus d'autres civilisations, en fonction de la culture générale des locutrices ou locuteurs. D'un point de vue étymologique, le français emprunte à l'italien *cortigiana*, féminin de *cortigiano* [30], qui désigne au début du XVI^e siècle la «dame de la cour» avant de dériver rapidement vers le sens de «femme galante» [31], à savoir une dame issue d'un rang social souvent élevé, qui possède une culture et des bonnes manières, et qui propose des services sexuels contre de l'argent et des cadeaux. Certaines courtisanes vénitaines vivaient de cette activité tout en étant légalement mariées [32]. En France, l'image de la courtisane s'est construite à travers le prisme de grandes figures historiques et littéraires.

La grande majorité des *hetairai* grecques sont esclaves ou affranchies [33]. Après la loi de Périclès de 451/0 avant notre ère, le mariage d'une étrangère et d'un citoyen est interdit à Athènes et les enfants issus de cette union ne font pas partie des citoyens. De même, les femmes reliées aux différents Ptolémées, qualifiées d'*hetairai* par les textes, ne correspondent pas aux grandes horizontales de la Belle Époque ou des romans de Zola.

Enfin, si nous avons plusieurs exemples d'*hetairai* célèbres qui ont exercé comme prostituées, comme les femmes citées dans le *Contre Nééra*, Laïs ou Phryné, ce n'est pas un automatisme. Nééra n'est plus prostituée depuis plusieurs années au moment où son procès a lieu. Le discours du *Contre Nééra* d'Apollodore comporte onze occurrences du terme *hetaira* à propos de l'accusée. Choisissant avec précaution les mots qu'il emploie, Apollodore associe peu à peu Nééra à la notion d'*hetaira* au fil de son récit, en progressant de *paidiskè* (παιδίσκη, jeune esclave, à *hetaira* en passant

[28] Chantraine 2009, s. v. «πέρνη».

[29] *Courtesan* en anglais, *Kurtisane* en allemand, *cortigiana* en italien, *cortesana* en espagnol.

[30] Lui-même construit sur *corte*, la cour.

[31] Rey 2005, s. v. «courtisane».

[32] Landau 2018, p. 97.

[33] Une discussion sur la relation des citoyennes à Athènes associées au mot *hetaira* se trouve chez Landau 2018, p. 232-239.

par *ôs hetaira ousa* (ώς ἑταίρα οὖσα comme si elle était *hetaira*)^[34]. Il utilise le terme en opposition avec les épouses légitimes (*gunaiques*) dont, selon lui, elle se revendique. L'emploi du substantif correspond à un rappel incessant de l'ancienne condition servile de Nééra qui l'empêche absolument d'accéder au statut d'épouse légitime athénienne, en raison de la loi de 451/0 de Périclès.

D'autres femmes n'ont jamais été prostituées, comme Aspasie, l'*hetaira* de Périclès, ou Herpyllis, l'*hetaira* d'Aristote dont la situation est analogue à celle de la concubine. Même parmi les prostituées, les parcours ne sont pas identiques et ne se réduisent pas, comme on le croit souvent à tort, au haut du panier des prostituées, femmes cultivées et libres qui fréquentent des hommes riches^[35]. En reconstruisant *a posteriori* un groupe homogène en lien avec la prostitution à partir du mot *hetaira*, nous courrons le risque de ne pas prendre en compte les réalités antiques. Il faudrait utiliser le mot «courtisane» vidé de son sens terminologique et le redéfinir à chaque fois qu'on l'utilise, avec les apartés, les parenthèses et les notes de bas de page que cela suppose.

COMPAGNE/COMPAGNONNE [36]

Le mot «compagne» présente l'avantage d'être le premier sens étymologique et se rapproche du masculin *hetairos*, traduit par «compagnon». Dans un extrait de la *Vie de Phocion* de Plutarque, on trouve des occurrences de *hetaira* qu'A.-M. Ozanam traduit par «compagne». Le biographe rédige des portraits moraux de grands personnages grecs et romains afin de définir une éthique gréco-romaine. Parmi les modèles à ne pas suivre, tel Démétrios, Plutarque conte les maladresses de Phocos, fils de Phocion. Il écrit :

(3) Τοῦτον οὔτε τᾶλλα σπουδαῖον ἄνδρα γενέσθαι φασί, καὶ παιδίσκης ἐρῶντα παρὰ πορνοβοσκῷ τρεφομένης κατὰ τύχην Θεοδώρω τῷ ἀθέω παραγενέσθαι, λόγον ἐν Λυκείῳ διαλεγομένῳ τοιοῦτον· “εἰ τὸ φίλον λύσασθαι μὴ αἰσχρόν ἔστιν, οὐδὲ τὸ φίλην ὄμοιώς <δέ> εἰ (δὲ) μὴ τὸ ἑταῖρον, (4) οὐδὲ τὸ ἑταίραν.” Θέμενον οὖν ἐαυτῷ πρὸς τὴν ἐπιθυμίαν τὸν λόγον ὡς εὖ ἔχοντα, λύσασθαι τὴν ἑταίραν.

[34] Selon Miner 2003 : Apollodore, *Contre Nééra*, 24 ; 37 ; 48 ; 49. Cette expression est analysée dans la conclusion.

[35] Par exemple, Nééra et ses compagnes d'esclavage ne sont pas libres. Il est précisé que Nééra commence à exercer cette activité avant l'arrivée de ses premières règles, ce qui ne correspond pas à l'image de la grande cocotte intellectuelle qui charme par ses traits d'esprits.

« (3) Par ailleurs, ce Phocos n'était pas, dit-on, un homme respectable ; il était amoureux d'une jeune esclave qui vivait dans un bordel, lorsqu'il entendit par hasard Théodore l'Athèée tenir au Lycée le raisonnement suivant : "S'il n'est pas honteux de délivrer un ami, il en va de même pour une amie ; s'il n'y a pas de honte de le faire pour un compagnon, il n'y en a pas non plus pour une compagne." (4) Appliquant ce raisonnement à sa passion, Phocos en conclut qu'il avait le droit de racheter sa compagne^[37]».

Selon Plutarque, Théodore l'Athèée émet donc un parallèle entre masculin et féminin qui forme une paire, qui permet de considérer *hetairos* et *hetaira* sur le même plan, c'est-à-dire strictement comme compagnon et compagne, voire compagnonne, sans connotation différenciée par genre. Pour Théodore, ce n'est pas le genre qui prime, mais la nature de la relation entre les amis, la *philia* désignant la réciprocité de la relation amicale, tandis que l'*hetairikè* (compagnonnage) insiste plutôt sur la camaraderie de travail, d'activités, de politique ou de phratrie^[38]. Le double sens d'*hetaira* est nécessaire à la compréhension de la maladresse de Phocos, celle-ci étant d'utiliser le raisonnement de Théodore pour racheter son esclave (*paidiskè*) afin d'en faire son *hetaira*^[39], ce qui justifie entièrement le choix de traduction d'A.-M. Ozanam.

Il faut cependant bien détacher «compagne» du sens moderne similaire de concubine (cf. ci-après). Fréquenter une *hetaira* ne signifie pas de manière automatique une vie commune, mais sous-entend un rapprochement suffisamment fréquent pour que cette traduction nous semble pertinente. La compagnie peut s'exercer également contre rétribution, ce qui permettrait d'y ajouter le corpus des femmes prostituées qui échangent une compagnie contre de l'argent et/ou des cadeaux et qui sont engagées pour une relation qui va au-delà de l'achat d'un acte sexuel.

CONCUBINE*

Le terme «concubine», quant à lui, désigne littéralement «celle qui partage le même lit» et donc qui partage une vie commune, ce qui n'est pas toujours

[36] Le mot est employé dans les dictionnaires et ne renvoie pas à l'aspect de partenaire.

[37] Plutarque, *Phocion*, 38, 3-4. Traduction Ozanam 2001.

[38] Deliens 2024, p. 77 ; 148.

[39] Sur la différence entre les deux, cf. Miner 2003.

le cas dans les relations en Grèce ancienne. Il serait parfaitement adapté pour *synklitheisa* (συγκλιθεῖσα) que J.-M. Jacques traduit par «compagne de lit[40]», mais on utilise surtout ce terme pour traduire *pallakè* (παλλακή), qui renvoie à une notion plus que complexe[41]. Il pourrait être adapté pour décrire certaines relations : celle d'Aspasie et de Périclès ; d'Herpyllis et d'Aristote ; de Nééra et de Stéphanos ; de Thaïs et de Ptolémée...mais certaines sources opèrent une différence entre les deux termes.

Une tablette d'imprécation d'Athènes datée entre 450 et 425 avant notre ère comporte des occurrences d'*hetaira* et de *pallakè*. Ce sont deux femmes distinctes, Ameinonikè l'*hetaira* de Charias et Aristoboulè la concubine ([κ]- | [α]ιαδῶ Ἀριστοβούλ- | ηγ τὴν παλλακήν [...] καταδῶ Ἀμειν[ο]- | νίκην τὴν Χαρίου ἐ- | ταίρων[42]). Il s'agit de malédictions formulées contre différents individus visant à enchaîner (*katadesmeuô*) la partie adverse lors d'un litige qui débouche sur un procès au tribunal. En enchaînant l'adversaire, sa langue, ses paroles et ses actes, on cherche à réduire au silence ceux qui pourraient jouer un rôle dans les procès[43]. N'étant pas qualifiées par le même substantif, rien ne nous suggère qu'Ameinonikè et Aristoboulè ont une situation similaire. Par ailleurs, Ameinonikè est *hetaira* d'un homme alors que Aristoboulè n'est pas mise en relation à quelqu'un. Le contexte discursif laisse penser que, même sur une tablette d'imprécation, on différencie une *pallakè* d'une *hetaira*.

Il nous semble donc préférable d'éviter de confondre les deux termes en une seule et même traduction.

FAVORITE/GEISHA

Ces deux mots ne sont pas des traductions du terme *hetaira*, mais sont utilisés à titre de comparaison pour expliquer le concept antique de l'*hetaira*. C'est pourquoi nous associons ici deux mots issus de deux civilisations différentes.

La «favorite» est rarement utilisée à l'écrit. Elle a le désavantage d'être fortement connotée à l'histoire de

France et à la royauté pour désigner des femmes qui avaient une relation particulière au roi et qui étaient issues d'une condition sociale bien supérieure à celle d'esclave ou d'affranchie.

De même, le mot de *geisha* revient de temps à autre [44]. Ces deux termes sont intéressants pour importer un concept plus familier aux oreilles des auditrices et auditeurs, mais nous les réprouvons fortement, car faire des ponts entre différentes civilisations et la culture grecque reviendrait à essentialiser une notion qui se retrouverait dans de nombreuses civilisations (et de par son rattachement à la prostitution, il y a déjà un risque d'essentialiser un concept lié au soi-disant «plus vieux métier du monde»)[45].

FEMME ENTRETENUE

De par le lien des *hetairai* au monde prostitutionnel, il y a la fausse bonne idée de traduire par cette expression, qui renvoie à la France littéraire du monde des femmes entretenues. La littérature secondaire ne traduit pas directement *hetaira* par cette expression, mais a tendance à l'utiliser dans sa description ou sa définition. L'expression a l'avantage d'éviter de parler de manière trop franche de prostitution et de prostituée et d'aborder la question avec pudeur.

Elle pose cependant un souci de compréhension avec les différentes conditions juridiques des femmes grecques. Les esclaves sont *de facto* sous la dépendance de quelqu'un. Durant l'Athènes classique, en dehors des plus pauvres qui sont de toute façon obligées de travailler, l'époux subvient ordinairement aux besoins de l'épouse (même s'il n'est pas exclu qu'une femme riche puisse exercer une activité). Un tuteur prend soin de sa sœur, de sa nièce ou de sa fille si ces dernières n'ont pas d'époux. Penser qu'une *hetaira* est entretenue, en opposition à une citoyenne sous la dépendance d'un mari ou d'un père, est une incohérence par rapport au système grec : les *hetairai* sont entretenues au même titre que toutes les femmes libres[46].

[40] Ménandre, *La Samienne*, 508. Traduction Jacques 1971.

[41] Pour un état de la question récent sur la complexité de ce sujet, cf. Wackenier 2024.

[42] *Kerameikos* III C3, I. 21-23 ; 29-31.

[43] Siron 2024, p. 189.

[44] Par exemple, Brûlé 1994, p. 36 et Grande 2014, p. 211-212.

[45] La *geisha* japonaise a elle-même souvent été confondue avec une prostituée, alors que les deux activités sont totalement distinctes ; la confusion vient de certaines prostituées japonaises qui, suite à l'intérêt des clients pour les *geishas*, se sont costumées ainsi.

[46] Pour une discussion plus approfondie sur la question des femmes émancipées et entretenues, cf. Landau 2018, p. 107-118.

FRÉQUENTATION*

La «fréquentation» pourrait être le terme français le plus approprié et présente l'avantage de rester vague sur les aspects concrets d'une relation entre deux individus lorsque les sources ne fournissent pas suffisamment d'informations, tout en permettant d'introduire une notion d'intimité.

Toutefois, il est davantage adapté pour une utilisation verbale (Démétrios Poliorcète fréquente Lamia) que pour une utilisation substantivée (Lamia est la fréquentation de Démétrios Poliorcète). Cette dernière n'est jamais employée dans la littérature secondaire alors que la forme verbale apparaît parfois. Nous estimons son utilisation facile et souple. Le seul reproche que nous lui trouvons est que le mot n'est pas des plus esthétiques...

HÉTAÏRE

Ce calque francisé, parfois doublement francisé en hétairie, s'est développé au XVIII^e siècle pour désigner les *hetairai* de la Grèce ancienne, que ces femmes soient assimilées à des courtisanes, ou qu'elles appartiennent effectivement à la prostitution. Le dictionnaire de l'Académie Française définit l'hétaïre comme une «courtisane cultivée, d'un rang social élevé. Aujourd'hui. Iron. Femme vénale ; prostituée [47]». Il existe également un article Wikipédia intitulé «hétaïre» (*hetaira* en anglais) qui ne renvoie qu'au concept antique, alors que l'article «courtisan/courtisane» traite de la notion de manière générale. Littéraire, le terme est vieilli et ne signifie plus grand-chose à nos contemporain.es.

C'est justement parce qu'il est vieilli qu'il peut être préféré à la place d'une traduction, permettant de développer la polysémie : comme il ne veut plus rien dire, il est possible de mettre ce qu'on veut dedans. Ce n'est pas notre préférence, mais certains chercheurs, comme A.-M. Ozanam, le recommandent au détriment de «courtisane» pour cette raison [48].

MAÎTRESSE

On peut trouver «maîtresse» parmi les nombreuses traductions de *hetaira*. Ménandre dans sa comédie

La Tondue (Perikeiromenè) écrite à la fin du IV^e siècle avant notre ère, met en scène Glykéra, une citoyenne, donc disposée au mariage légitime, mais que les autres personnages croient *hetaira*. Un homme souhaite l'épouser, mais, dans la confusion autour de sa condition, elle se demande si c'est comme épouse légitime (*gunè*) qu'il veut la prendre ou comme *hetaira*. La comédie nouvelle, dont la pièce fait partie, repose sur un arrière-plan tragique, que la comédie ancienne parodiait allègrement [49]. A. Blanchard, dans les éditions de la C.U.F., propose pour le passage où σκοπεῖς ; ἵνα με λάβῃ γυναῖκα; κατ' ἐμὲ γὰρ πάνυ γέγον' οὗτος. ἀλλ' οὐ τοῦθ', ἐταίρων δ' ἵνα μ' ἔχῃ; la traduction suivante : «Comme possibilités, examine : qu'il m'épouse ? Je suis en effet d'une condition, vraiment, qui répond à la sienne ! Mais alors ? C'est comme maîtresse que je serais à lui ? [50]».

Cependant, en considérant le contexte discursif, la traduction «maîtresse» pose plusieurs problèmes. D'abord, le terme en français est fortement attaché à l'idée de relation extraconjugale et à l'adultère. Il traduit un point de vue masculin pour désigner une partenaire avec qui un homme entretient une relation en parallèle du mariage. Glykéra ne serait pas une maîtresse, mais bien dans la situation de *hetaira*, puisque le personnage en question n'est pas marié à une autre femme. Les hommes impliqués dans de telles relations présentent des situations maritales variées. Ensuite, la fréquentation d'esclaves ou d'affranchies, qui constituent la grande majorité des *hetairai*, n'est pas considérée comme un adultère à Athènes. De plus, il y a dans le mot «maîtresse» une connotation morale qui risque d'apporter une coloration moderne aux sources anciennes. Pour ces raisons, nous déconseillons l'utilisation de cette traduction.

PARTENAIRE*

Moins employée, l'*hetaira* peut se traduire également par la partenaire (sous-entendu sexuelle et/ou amoureuse). Si l'on exclut de toute manière la notion d'égalité que l'on entend aujourd'hui entre deux partenaires [51], les *hetairai* ne sont pas les seules partenaires des hommes grecs. Ils ont leurs épouses, les esclaves avec lesquel(le)s ils peuvent avoir des

[47] <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9H0593>

[48] Ozanam 1999, p. 48.

[49] Daniel-Muller 2020, p. 1023.

[50] Ménandre, *La Tondue*, 710-711. Traduction Blanchard 2013.

[51] «Partenaire» engendre une idée d'égalité, ce qui entraîne une vision anachronique de l'Antiquité, puisque la relation de cette catégorie de femmes avec un citoyen n'est pas égalitaire de leur statut social et leur genre.

activités sexuelles, les *pallakai*, qu'elles soient libres ou non, ou encore les femmes considérées comme butin lors de la capture d'une cité. Les *hetairai* font partie des partenaires, mais intègrent un ensemble plus vaste et hétérogène.

L'intérêt de ce mot réside dans le fait qu'on peut y regrouper toutes les partenaires des hommes, et le terme devient similaire à «fréquentation» ou «compagne». Le désavantage est d'occulter la hiérarchisation de la société grecque, où une femme affranchie et/ou étrangère n'aura pas le même statut que son «partenaire» homme, libre et né dans la cité dans laquelle il réside.

PROSTITUÉE/TRAVAILLEUSE DU SEXE

Le terme *hetaira* devient de plus en plus une euphémisation de *pornè* (πόρνη), traduit le plus souvent par «prostituée», au cours des premiers siècles de l'époque impériale. Plutarque écrit au début du II^e siècle de notre ère, dans la *Vie de Solon* :

Oἱ νεώτεροι τοὺς Ἀθηναίους λέγουσι τὰς τῶν πραγμάτων δυσχερείας ὄνόμασι χρηστοῖς καὶ φιλανθρώποις ἐπικαλύπτοντας ἀστείως ὑποκορίζεσθαι, τὰς μὲν πόρνας ἔταιρας, τοὺς δὲ φόρους συντάξεις, φυλακὰς δὲ τὰς φρουρὰς τῶν πόλεων.

« Les écrivains récents disent que les Athéniens adoucissent spirituellement ce que les réalités ont de déplaisant, en les voilant sous des noms honnêtes et agréables, que, par exemple, ils appelaient les prostituées des *hetairai*, les impôts des contributions, les garnisons des villes des sauvegardes, les prisons des maisons[52]».

Pourtant, d'une part, à l'époque classique, les deux termes ont des sens et des usages différents[53]. D'autre part, Plutarque les utilise aussi comme synonymes. Dans la *Vie de Démétrios*, il désigne alternativement Lamia par *pornè* et *hetaira*[54].

Il n'existe pas à notre connaissance d'étude sur le terme *hetaira* sans une étude sur *pornè* et résumer l'ensemble des importantes discussions sur le sujet dépasse le cadre du présent article. Lier *pornè* à *hetaira* en tant que synonyme est une inexactitude. Il ne s'agit pas de nier complètement l'importance de la prostitution chez les *hetairai*, mais il convient de dépasser cette thématique, de comprendre que l'un peut aller sans l'autre (et vice-versa) et que, même lorsqu'une *hetaira* exerce l'activité de prostituée, sa situation dépasse cet état.

Quant à la «travailleuse du sexe», elle traduit l'anglais «*sex worker*», qui circule au début des années 1970 avant d'être formellement définie et utilisée dans son acception moderne par l'artiste féministe et ancienne prostituée Carole Leigh lors d'une de ses conférences en 1978[55]. Issu des luttes des associations et des personnes concernées, le mot cherche à concurrencer le terme de «prostitué·e». Dans les traductions du mot *hetaira* ou dans l'étude de cette thématique, «*sex worker*» est de plus en plus utilisé dans le monde anglo-saxon, car jugé plus consensuel, bien que «*courtesan*» reste la traduction traditionnelle[56]. Il commence également à être utilisé en France. Il pose toutefois deux problèmes. D'abord, «travailleuse du sexe» véhicule la notion de «travail». Il existe en effet dans le corpus papyrologique d'Égypte lagide un registre administratif daté de 229 avant notre ère faisant mention d'*hetairai* dans un contexte supposé d'activité rémunératrice. Des ἔταιραι θη(λυκά) – que nous traduisons «des *hetairai* de genre féminin» – figurent au même titre que des fabricants de chariots (*hamartopègoi*) et des brasseurs (*zutopoioi*)[57]. Elles apparaissent ici en tant que travailleuses[58], mais bien éloignées du syndicalisme et du stigmate moderne fixés aux travailleuses du sexe. Enfin, la fréquentation d'une *hetaira* ne se limite pas à la pratique sexuelle, un sous-entendu de «travailleuse du sexe». Rappelons aussi qu'il est complexe d'associer un mot issu d'une lutte pour la reconnaissance d'un métier librement consenti à une population antique pour la plupart d'origine servile.

[52] Plutarque, *Solon*, 15, 2 (traduction Flacelière 1961 modifiée par Landau 2018).

[53] Landau 2018, p. 355.

[54] Plutarque, *Démétrios*, 24, 1 : ὅτε Χρυσίδη καὶ Λαμία καὶ Δημοῦ καὶ Ἀντικύρη ταῦς πόρναις ἔκειναις συνακολασταίνοι. ; Plutarque, *Démétrios*, 27, 1-2 : Λαμία καὶ ταῖς περὶ αὐτὴν ἔταιραις.

[55] Glazebrook 2021, p. 19

[56] A. Glazebrook préfère faire la distinction entre «*sex worker*» et «*sex laborer*». Le deuxième s'appuie sur le travail entre autres des esclaves, et il est employé seulement lorsqu'il y a commerce ou transaction. De plus, *labor* permet de se dissocier du décri de la prostitution, cf. Glazebrook 2021, p. 20.

[57] P. Count 3, l. 91 ; 98 ; 24.

[58] Clarysse & Thompson 2006, p. 352.

ET MAINTENANT... ?

S'il est habituellement nécessaire de ne pas se contenter d'une translittération, les traductions de *hetaira* prennent le risque de perdre les nuances nécessaires à la compréhension de la notion. Cependant, il nous paraît capital de proposer une traduction, afin d'éviter que chacun parte de sa propre définition de l'*hetaira* et d'ainsi se perdre dans une multitude de définitions, le risque principal étant de lier encore et toujours l'*hetaira* à une catégorie de prostituées.

Plusieurs solutions sont possibles, même si nous avons conscience qu'aucune n'est pleinement satisfaisante. Il est possible de conserver quelques grandes traductions (amante, courtisane, voire petite amie) et de les utiliser selon les contextes. Cette solution laborieuse, peu usitée, pourrait même être une étape préliminaire profitable pour comprendre dans quel contexte et avec quelle intention est utilisé le mot *hetaira*, notamment dans les contextes judiciaires. Cependant, elle entraîne une conséquence non négligeable : traduire par plusieurs mots un même terme fait courir le risque que le lecteur ne sache plus à la fin quel mot est traduit par quel terme, d'autant plus que nous nous inscrivons dans une époque où les textes anciens sont de moins en moins lus en langue originale. Il est possible, pour remédier à ce problème, de rappeler le mot *hetaira* entre parenthèses. Encore faut-il se limiter à quelques termes grecs entre parenthèses, car multiplier les parenthèses pour rappeler différents mots grecs rend très vite illisible une traduction...

De plus, cette solution risque également d'orienter le texte vers un parti-pris évident : l'amante ne convoque pas les mêmes réalités que la prostituée. Pour éviter cela, il y a la possibilité de faire un choix par un mot unique tout en notant que nous l'employons de manière neutre, en le vidant du sens moderne français. Les mots datés « hétaire », « hétère » ou « courtisane » n'ont pas eu la même destinée dans la critique et ne veulent plus rien dire, à tel point qu'il est souvent nécessaire de les expliquer. Le substantif « courtisane », en particulier, utilisé à tort et à travers, renvoie nécessairement au milieu prostitutionnel. Nous avons vu la difficulté et la caricature que cela entraîne.

Nous pouvons continuer à l'utiliser par conformisme, mais il serait alors utile de rappeler au moins dans une note la richesse du terme *hetaira* et la diversité des relations de ces femmes, au-delà de la question de l'échange sexuel.

Les traductions et les termes grecs se confondent parfois dans la littérature moderne. La traduction des œuvres d'Aristophane par H. Van Daele pour la C.U.F. aux Belles Lettres entre 1923 et 1930 l'illustre bien [59]. Tandis qu'il traduit tantôt *hetaira* par « compagne » [60], « camarade » [61], « amie » [62], « maîtresse » [63], « courtisane » [64] ou utilise « hétaire » [65] selon le contexte qu'il comprend, il emploie parallèlement « courtisane » [66] et « prostituée » [67] pour *pornè*. Par ailleurs, les traductions moins littérales présentent le risque de la surinterprétation. Pour la traduction d'une pétition au roi en Égypte lagide, *è kai mistharnei* (ἢ καὶ μισθαρνεῖ) est traduit par « une courtisane ». Toutefois, on ne trouve aucun substantif accompagnant le sujet [68]. Le traducteur s'appuie sur le fait que Démô, accusée d'avoir escroqué en bande organisée un jeune homme, gagne de l'argent (*mistharnei*), pour présumer de son activité. Deux autres papyrus contiennent une occurrence du verbe *mistharnéô* (μισθαρνέω), l'une à propos d'une femme qui ne s'est pas enregistrée alors qu'elle travaille pour un salaire et l'autre dans une pétition d'un homme qui se présente comme « gagnant un salaire » [69]. Rien ne montre donc un lien entre *mistharnéô* et la prostitution ou les *hetairai* dans les papyrus d'Égypte hellénistique. Le papyrologue émet donc une hypothèse implicite à travers la traduction « une courtisane ». Dans le corpus littéraire, le verbe est également parfois utilisé en lien avec le mot *hetaira* [70]. Un passage du *Contre Nééra* renvoie à une très jeune Nééra avec l'expression : *òs hetairan ousan tòn mistharnousôn* (ώς έταιραν ούσαν τῶν μισθαρνουσῶν, littéralement : comme étant une courtisane de celles qui touchent un salaire). Le traducteur français du *Contre Nééra* de l'édition de la C.U.F., L. Gernet, traduit ce passage en 1960 par : « comme une courtisane de la catégorie des prostituées ». En 1875, R. Daresté proposait de son côté un vague « de celles qui se font entretenir » (cf. *supra* notre discussion sur

[59] Coulon & Van Daele 1923-1930.

[60] Aristophane, *Assemblée des femmes*, 528.

[61] Aristophane, *Lysistrata*, 701.

[62] Aristophane, *Paix*, 440.

[63] Aristophane, *Thesmophories*, 346.

[64] Aristophane, *Ploutos*, 149.

[65] Aristophane, *Assemblée des femmes*, 1161-1162.

[66] Aristophane, *Acharniens*, 1092.

[67] Aristophane, *Guêpes*, 500.

[68] Guéraud 1931, cf. P. Enteux. 49, I. 3.

[69] P. *Oxyrhyncha* 5 ; P. *Tebt.* III¹ 800.

[70] Apollodore, *Contre Nééra*, 23 ; 28 ; Athénée, *Deipnosophistes*, XIII, 571 d.

les femmes entretenues) [71]. K. Kapparis comprend cette expression comme un pléonasme, alors que, pour notre part, nous comprenons ce passage comme une manière de différentier les *hetairai* tarifées des autres ; le terme *tōn mistharnousōn* permet de mettre en avant l'aspect monétaire de la transaction et a bien sa place pour expliquer *hetaira* [72].

En tout cas, pour les raisons invoquées plus haut, nous déconseillons la traduction d'*hetaira* par certains termes qui induisent trop de concepts extérieurs au monde grec, comme « maîtresse » ou « travailleuse du sexe ». Par habitude et conformisme, nous avons nous-mêmes longtemps utilisé la traduction de « courtisane ». Utilisée quasiment comme un automatisme, elle empêche la réflexion autour de la riche utilisation du terme par les sources anciennes, en créant une connexion systématique au monde prostitutionnel. Dans les cas où l'*hetaira* n'a rien à voir avec la prostitution, nous nous retrouvons à expliquer avant toute chose qu'elle n'était pas une prostituée, bien qu'elle soit associée au mot « courtisane » et alourdit le propos. Même lorsqu'il s'agit de Nééra, à qui un procès est intenté des années après sa sortie de la prostitution, la reléguer à la catégorie des courtisanes ne rend pas compte de la réalité de sa relation avec Stéphanos ni de son intégration au sein de la cité d'Athènes. Les

problèmes soulevés par Apollodore seraient passés hors de notre connaissance si le motif initial n'avait pas été de se venger de Stéphanos, utilisant sa compagne pour ce faire. Par ailleurs, lorsque les *hetairai* apparaissent dans la Seconde Sophistique, dans des dialogues ou lettres fictives, elles sont, certes, prostituées, mais les hommes qui les accompagnent sont davantage considérés comme des amants que comme des acheteurs d'une prestation sexuelle. Alciphron présente ainsi Simaliôn aimant misérablement (ἐρῶ κακῶς) son *hetaira* Pétalè qui refuse de lui ouvrir sa porte [73].

Bien que le terme soit moins accepté dans la recherche scientifique, « petite amie » est un bon compromis entre les notions d'amie intime et de liaison plus ou moins longue. Il passe particulièrement bien à l'oral, quand il s'agit de présenter rapidement le mot *hetaira*, et auprès d'un public peu habitué aux conventions universitaires. De même, « compagne », sans que cela nécessite une vie à deux, est suffisamment plastique pour s'adapter à de nombreux contextes de traduction, tout en restant proche de l'étymologie initiale. Nous sommes d'avis d'exploiter davantage cette utilisation qui permet de sortir ainsi de la traduction automatique de « courtisane » qui, sans être fautive, ne permet pas d'accéder à la richesse du substantif *hetaira*. ■

[71] Apollodore, *Contre Nééra*, 28 ; Daresté 1875, p. 320 ; Gernet 1960, paragraphe 28.

[72] Kapparis 1999, p. 225-226 ; Landau 2018, p. 91-92 ; 184-186.

[73] Alciphron, *Lettres* IV, 8-9.

BIBLIOGRAPHIE

- BLANCHARD, Alain, 2013** (éd. et trad.), *Ménandre. Tome II : Le Héros, L'arbitrage, La Tondu, La Fabula Incerta du Caire*, Paris (CUF).
- BOEHRINGER, Sandra, 2005**, «Sexe, genre, sexualité : mode d'emploi (dans l'Antiquité)», *Kentron* 21, p. 83-110.
- BRULÉ, Pierre, 1994**, *Périclès : l'apogée d'Athènes*, Paris.
- CHANTRAIN, Pierre, 2009**, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, 2^e éd. (1^{re} éd. 1968-1980), Paris.
- CLARYSSE, Willy & THOMPSON, Dorothy J., 2006**, *Counting the People in Hellenistic Egypt. Volume 2: Historical studies*, New York.
- COMTE, Jacqueline, 2010**, «Stigmatisation du travail du sexe et identité des travailleurs et travailleuses du sexe», *Déviance et Société* 34, p. 425-446.
- DOI : <https://doi.org/10.3917/ds.343.0425>.
- COULON, Victor & VAN DAELE, Hilaire, 1923-1930** (éd. et trad.), *Aristophane. Comédies*, 5 vol., Paris (CUF).
- CUVIGNY, Hélène, 2003**, *La route de Myos Hormos. L'armée romaine dans le désert oriental d'Égypte, Praesidia du désert de Bérénice*, al-Qāhira.
- DANIEL-MULLER, Bénédicte, 2020**, «La Comédie Nouvelle», dans Luigi-Alberto Sanchi (dir.), *Les Lettres grecques. Anthologie de la littérature grecque d'Homère à Justinien*, Paris, p. 1023-1043.
- DARESTE, Rodolphe, 1875** (trad.), *Les plaidoyers civils de Démosthène. Tome second*, Paris.
- DELIENS, Boris, 2024**, *Les partenaires des Grecs : entre fréquentation, amour et sexe*, Mémoire de master, Paris.
- FLACELIÈRE, Robert, 1961** (trad.), «Vie de Solon», dans Émile Chambry, Robert Flacelière & Marcel Juneaux, *Vies. Tome II : Solon, Publicola, Thémistocle, Camille*, Paris (CUF).
- GARLAN, Yvon, 2007**, «Le travail libre en Grèce ancienne», dans Pierre Brulé, Jacques Oulhen & Francis Prost (dir.), *Economie et Société en Grèce antique (478-88 av. J.-C.)*, Rennes, p. 245-258.
- GERNET, Louis, 1960** (éd. et trad.), *Démosthène. Plaidoyers civils. Tome IV : Discours LVII-LIX*, Paris (CUF).
- GLAZEBROOK, Allison, 2021**, *Sexual Labor in the Athenian Courts*, Austin.
- GLOTZ, Gustave, 1920**, *Le travail dans la Grèce ancienne. Histoire économique de la Grèce depuis la période homérique jusqu'à la conquête romaine*, Paris.
- GRANDE, Nathalie, 2014**, «Courtisane», dans Jeanine Mossuz-Lavau (dir.), *Dictionnaire des sexualités*, Paris, p. 211-212.
- GUÉRAUD, Octave, 1931**, *Ἐντεύξεις. Requêtes et plaintes adressées au roi d'Égypte au III^e siècle avant J.-C.*, al-Qāhira.
- HERFST, Pieter, 1922**, *Le travail de la femme en Grèce ancienne*, Thèse de doctorat, Utrecht.
- JACQUES, Jean-Marie, 1971** (éd. et trad.), *Ménandre. Tome I, 1^{re} partie : La Samienne*, Paris (CUF).
- KAPPARIS, Konstantinos, 1999** (trad.), *Apollodoros "Against Neaira" [D. 59]*, Berlin & New York.
- LANDAU, Cécilia, 2018**, *Les courtisanes dans la Grèce classique : entre réalité et représentation : approche prosopographique, philologique et rhétorique*, Thèse de doctorat, Strasbourg.
- MCCLURE, Laura, 2003**, *Courtesans at table*, New York.
- MINER, Jess, 2003**, «Courtesan, Concubine, Whore: Apollodorus' Deliberate Use of Terms for Prostitutes», *The American Journal of Philology* 124, p. 19-37.
- OZANAM, Anne-Marie, 1999** (trad.), *Alciphron. Lettres de pêcheurs, de paysans, de parasites et d'hétaïres*, Paris.
- OZANAM, Anne-Marie, 2001** (trad.), «Vie de Phocion», dans François Hartog (dir.), *Plutarque. Vies parallèles*, Paris.
- REY, Alain (dir.), 2005**, *Dictionnaire culturel en langue française*, Paris.
- ROBERT, Jeanne & ROBERT, Louis, 1981-1984**, *Bulletin Épigraphique. Association pour l'encouragement des Études Grecques X*, Paris.
- SIRON, Nicolas (dir.), 2024**, *Nouvelle histoire d'Athènes. La cité vue de l'Agora, V^e-IV^e siècle av. J.-C.*, Paris.
- SOKOLOWSKI, Franciszek, 1955**, *Lois sacrées de l'Asie Mineure*, Paris.
- VANOYEKE, Violaine, 1990**, *La prostitution en Grèce et à Rome*, Paris.
- VERNANT, Jean-Pierre & VIDAL-NAQUET, Pierre, 1988**, *Travail et esclavage en Grèce ancienne*, Bruxelles.
- WACKENIER, Stéphanie, 2024**, «L'adieu à la concubine dans les testaments clérouques», dans Sandra Boehringer & Anne-Emmanuelle Veïsse (dir.), *Femmes en Égypte, de l'époque perse à l'époque byzantine. Genre et agency*, Leuven, p. 91-117.